

AVIS ÉMIS LORS DU FSSSCT DU 29 SEPTEMBRE 2023

- **Avis n°1** :

Actuellement, tous les membres de la formation spécialisée de la Nièvre ne disposent pas de l'accès à l'ensemble des outils utiles à leur rôle de préventeurs et préventrices dans le département. Par exemple, l'accès aux fiches RSST remplies dans le département n'est pas accessible à tous les préventeurs et préventrices.

Nous demandons à l'administration que cette situation soit réglée rapidement.

Mis au vote, adopté à l'unanimité.

- **Réponse de l'administration :**

La demande a été faite ce jour, 2 octobre 2023, sur Cépages avec une priorité haute. Le suivi de cette demande est fait par monsieur le secrétaire général de la DSDEN.